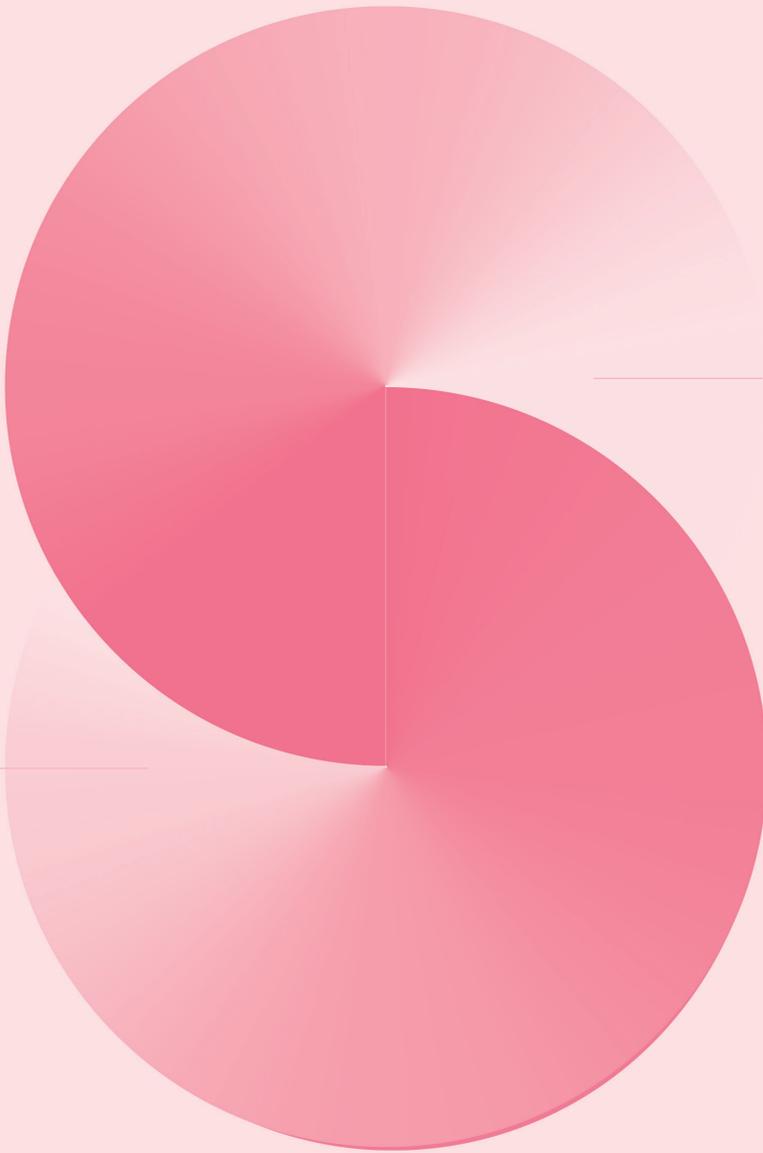


SENACS
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL
DES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE
2014
DONNÉES 2012



LES
CENTRES
SOCIAUX

Allier

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER	3
PROJET	4
DYNAMIQUES LOCALES	10
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	11
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

C'est avec grand plaisir que nous mettons à votre disposition la plaquette issue de la 1^{ère} année d'expérimentation de la base d'observatoire SENACS animée par la Caf et la fédération des centres sociaux de l'Allier, à laquelle 100 % des centres sociaux de l'Allier ont répondu.

Cette plaquette vise à :

- expliciter et valoriser l'action conduite au quotidien par les centres sociaux,
- conduire un travail d'anticipation et de prospection pour mieux accompagner les évolutions des populations et des territoires,
- être largement diffusée auprès des administrateurs, des équipes salariées et des partenaires locaux.

Ainsi, elle pourra être un outil de communication, de rencontres et d'échanges autour des actions et des projets conduits localement par les centres sociaux.

Les données ainsi recueillies enrichiront également la réflexion nécessaire à l'animation du schéma départemental de l'Animation de la Vie Sociale et permettront de déterminer les grands axes d'actions concertés.

C'est une première étape au niveau de la région Auvergne et dès 2015, l'ensemble des autres départements rejoindront l'expérimentation et ce dans la perspective du développement de l'animation de la vie sociale au service des familles.

Jean-Pierre HURTAUD, *Président de la Caf de l'Allier*

Jean-Paul CHERASSE, *Président de la Fédération des Centres Sociaux de l'Allier*

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- ↘ Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- ↘ Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- ↘ Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- ↘ Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- ↘ Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF :

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

Pour Les Caf :

La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
 - l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
 - le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
 - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX

NOMBRE TOTAL DE CENTRES SOCIAUX : 16

Le territoire d'intervention des centres sociaux
couvre 62% du département, soit 199 communes.



PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

Un projet défini tous les 4 ans

L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf pour une durée de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du projet qui se termine, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

87,5% des centres sociaux ont un agrément pour 4 ans.

4 centres sociaux ont renouvelé leur projet social en 2012.

Des projets en lien avec les territoires

69% centres sociaux interviennent en milieu RURAL
(contre 16% au niveau national)

64% des centres sociaux ruraux interviennent sur le territoire de plusieurs intercommunalités.



64% plusieurs intercommunalités

18% une seule intercommunalité

18% plusieurs communes

31% interviennent en milieu URBAIN.

75% des centres sociaux urbains interviennent sur plusieurs quartiers.

Ils sont tous sur un territoire « Politique de la ville* » et 3 sur 4 perçoivent des financements à ce titre.

*Consiste en un ensemble d'actions de l'État visant à revaloriser certains quartiers dits « sensibles » et à réduire les inégalités entre les territoires.

Le mode de gestion

13 centres sociaux bénéficient d'une gestion associative

3 à gestion municipale
(2 mairies et 1 CCAS)

5 mettent en place un projet famille au titre de l'agrément « animations collectives familles »

Des projets participatifs

81% des centres sociaux ont des bénévoles investis dans leur projet.

8166 usagers participent régulièrement aux activités du centre social

5257 usagers participent aux actions des partenaires hébergés par le centre social.

7883 usagers ponctuels participent aux manifestations.

29 625 habitants du département ont donc participé, de manière ponctuelle ou régulière, à une activité proposée par un centre social. Cela représente 18% des ménages de l'Allier (au sens de l'Insee).

ENJEUX DE TERRITOIRE

LE PROJET D'UN CENTRE SOCIAL EST CONSTRUIT À PARTIR D'UNE ANALYSE DES ATOUTS ET DES CONTRAINTES D'UN TERRITOIRE, À PARTIR D'ÉLÉMENTS OBJECTIFS ET DU RECUEIL DE LA PAROLE DES HABITANTS ET DES PARTENAIRES : CECI PERMET DE DÉFINIR ET METTRE EN PERSPECTIVE DES AXES PRIORITAIRES D' ACTIONS ET DE RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE.

LES PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES SUR LES TERRITOIRES DES CENTRES SOCIAUX EN 2012

- 1- le territoire en lui-même (*organisation, attractivité, ruralité*)
- 2- le lien social (*proximité, vivre ensemble, isolement*)
- 3- la précarisation de la population (*chômage, emploi, difficultés économiques*)

3 PRÉOCCUPATIONS POUR LES CENTRES SOCIAUX EN 2012

- 1- la gestion des ressources humaines au sein du centre social
- 2- la gestion des difficultés financières
- 3- la participation des habitants

LES 3 AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL

- 1- renforcer la cohésion sociale sur le territoire
- 2- renforcer l'animation de la vie sociale
- 3- développer le partenariat

DE LA PETITE ENFANCE AUX FAMILLES

LES CENTRES SOCIAUX DÉVELOPPENT DE MULTIPLES ACTIONS
EN INTERACTION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES.

Petite enfance, enfance, jeunesse

81%

des centres sociaux proposent
une action en direction de
la **PETITE ENFANCE (0 – 6 ans)**.
Ces actions concernent 1 748 enfants.

30	Relais assistantes maternelles
27	ALSH maternels
20	Activités sportives et culturelles
10	Haltes-garderies
7	Lieux parents - enfants
3	Crèches
3	Ludothèques

100%

proposent une action en direction
de **L'ENFANCE (6 - 11 ans)**.
Ces actions concernent 2 498 enfants.

31	ALSH
18	séjours de vacances
18	accompagnement à la scolarité,
16	accueils périscolaires
15	activités sportives et culturelles
2	ludothèques.

94%

proposent une action en direction
des **PRE-ADOS (11 – 13 ans)**.
Ces actions concernent 508 jeunes.

38	activités sportives et culturelles
24	accompagnements de projet
23	accueils jeunes ou animations de rue
15	Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire

88%

proposent des actions en direction
des **ADOS (13-17 ans)**.

Ces actions concernent 294 ados.

37	activités sportives et culturelles
32	accompagnements de projet
16	accueils jeunes ou animations de rue
15	Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire

50%

proposent des actions en direction
des **JEUNES ADULTES (16-25 ans)**.

80%	accompagnement de projets de loisirs éducatifs
20%	accompagnement de projets scolaires/ professionnels.

ACCUEILS DE LOISIRS

Sur le département, 20 % des 88 accueils de loisirs organisés sont gérés par les centres sociaux.

Famille

31%

des centres sociaux mènent
un projet familles sur leur territoire.

18	accueils collectifs en famille
15	sorties familles
14	manifestations festives
13	actions intergénérationnelles
10	accueils parents-enfants
10	actions d'accompagnement à la scolarité
8	projets de départ en vacances
4	groupes d'échanges
2	actions collectives entre familles...

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES



68% des centres sociaux accompagnent 27 projets à l'initiative des habitants.

Organisation de manifestations festives, d'ateliers d'échanges...

25% des centres sociaux développent des actions à l'international.

Collectif jeunesse pour l'Europe, échange Grundtvig, chantiers internationaux de jeunes



68% sont associés à des actions collectives portées par des habitants.

Actions festives d'animation, ateliers ou activités, bourses d'échanges



37% prennent part à des actions en lien avec les habitants et construites autour d'un travail d'écoute « hors les murs »

autour des thèmes : éducation, vie quotidienne, interculturalité.



31% des actions se sont autonomisées.

Elles concernent principalement la création d'associations, d'ateliers ou d'activités de loisirs.



68% accompagnent 25 projets à l'initiative des jeunes.

Création de juniors associations, échanges internationaux, manifestations culturelles et sportives, ateliers et activités de loisirs...

46 familles,
194 jeunes et
52 personnes de +de 60 ans
ont été accompagnés
pour partir en vacances
(en dehors des sorties familles).

Soutien aux associations et
travail avec les associations

75 associations sont accueillies
dans les locaux des centres sociaux.

Les centres sociaux se positionnent autant
- dans une fonction **ressource** (56%) que
- dans une fonction de **partenariat** (44%).

Fonction ressource :
aide aux projets, formation,
accompagnement, services.

Fonction de partenariat :
développement d'une activité
intégrée au centre social.

LES THÉMATIQUES

AU DELÀ DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET DE LOISIRS, LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC DES ENJEUX DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. AINSI SE METTENT EN PLACE DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRETES QUI REPENDENT À LEURS BESOINS ET ATTENTES.



national
57%

88% des centres sociaux ont une action autour du **VIEILLISSEMENT**

Hébergement temporaire pour personnes âgées, atelier équilibre, portage de repas à domicile, prévention des risques à domicile, mise en place d'un groupe de visiteurs à domicile, ateliers mémoire, service mandataire, partenaire dans la réflexion sur les actions de maintien à domicile



national
77%

44% des centres sociaux ont une action autour de l'**ISOLEMENT/EXCLUSION**.

Ateliers de remobilisation, préparation au retour à l'emploi par un soutien individuel ou collectif : aide à la rédaction de CV, accompagnement aux entretiens, action autour de l'alimentation des personnes fragilisées, animations collectives visant à rompre l'isolement et renforcer les relations entre voisins, ateliers de gymnastique



national
88%

81% des centres sociaux ont une action autour de la **SANTÉ**.

Permanences de la médecine du travail, accompagnement individualisé et encouragement aux soins, pour les femmes éloignées du sport (socialement et financièrement)



national
52%

38% des centres sociaux ont une action autour de l'**APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS**.

Globalement, près de 200 personnes sont concernées par ces actions (alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, ateliers sociolinguistiques, français langue étrangère).



national
51%

56% des centres sociaux ont une action autour de l'**INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS**.

Journée du nouvel arrivant, livret d'accueil, apéritif rencontre, bulletin d'information

LES THÉMATIQUES



national
52%

31% des centres sociaux ont une action autour du **LOGEMENT ET DE L'HABITAT**.
Réunion avec le bailleur social pour une réflexion autour de la réhabilitation, accompagnement socioculturel de la population dans le cadre de la rénovation urbaine, offre locative à prix réduit de chambres du centre social destinées à des stagiaires et CDD courte durée du territoire...



national
79%

56% des centres sociaux ont une action autour du **COMMERCE, de l'EMPLOI et de l'ÉCONOMIE**.
Partenariat avec les épiceries sociales et solidaires du territoire, création de jardins partagés, monnaie locale.



national
42%

31% des centres sociaux proposent des actions d'**INSERTION PROFESSIONNELLE**.
Organisation de forums, rencontres professionnelles en direction des jeunes, déjeuners entre chefs d'entreprise et lycéens, atelier de mobilité professionnelle, chantier d'insertion...



national
91%

88% des centres sociaux ont une action autour de la **CULTURE ET DES PRATIQUES CULTURELLES**.
Accompagnement de groupes (enfants, adultes, familles) à des sorties culturelles, découverte du territoire, développement d'activités culturelles et artistiques.



national
41%

25% des centres sociaux ont une action autour du **HANDICAP**.
Atelier théâtre en service d'accueil de jour, accueil d'ateliers de réinsertion d'association pour les personnes à mobilité réduite, travail en partenariat pour l'accueil d'enfants handicapés dans les structures petite enfance.



national
38%

44% des centres sociaux ont une action autour du **TRANSPORT**.
«Vélo pour tous», association de co-voiturage spontané, transport sur le marché pour les habitants ayant des problèmes de mobilité, activation du dispositif du conseil général « transport à la demande »

PARTENARIATS

UNE DIMENSION INDISPENSABLE DU CENTRE SOCIAL :
ETRE EN LIEN ET METTRE EN LIEN LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE.

Convention

12 centres sociaux
ont contracté une convention
cadre pluripartenariale,
signée dans 50% des cas pour 3 ans.

Ces conventions ont été signées
- pour 9 d'entre elles avec des partenaires
(Conseil général et fédération
des centres sociaux) et
- pour 3 avec des **élus de collectivités
locales**.

Il s'agit principalement:
- soit d'une convention d'objectif
et de moyens classique,
- soit d'un accord politique
appelé « pacte de coopération ».

100% des centres sociaux
associatifs signent des conventions
spécifiques sur des projets :
mises à disposition (*locaux,*
personnels...), thématiques enfance,
jeunesse, loisirs, culture...

Dans 8 centres sur 13,
elles ont une durée d'un an.

Le dialogue élus-habitants



27 rencontres
ont été initiées entre élus
et groupes d'habitants.

Les 3 principaux thèmes évoqués sont :

- le territoire, le cadre de vie
- le quotidien des habitants :
projets, besoins...
- le fonctionnement du centre social :
renouvellement d'agrément, instance
de gouvernance, projet social...

UNIQUES SUR LEUR TERRITOIRE

Pour 9 centres sociaux sur 16,
il n'existe pas d'autre équipement
d'animation sur le territoire.

10 centres sociaux
sont en partenariat avec
des associations d'habitants :
- associations de parents d'élèves,
- associations de quartier ou de locataires,
- associations sportives, culturelles,
sociales...

S'ENGAGER

81% des centres sociaux sont associatifs

**Le bénévolat,
une réalité incontournable**

468 bénévoles d'activité

364 habitants associés
à l'instance de pilotage
soit **28** habitants par centre.

60% des centres sociaux disposent
d'une instance de pilotage.

**S'engager bénévolement,
c'est donner du temps**

15 919 heures
de bénévolat d'activité ont été recensées
pour les 13 centres sociaux associatifs,
soit l'équivalent d'1 ETP par an et par centre

5 553 heures
de bénévolat administrateur
ont été recensées pour
les 13 centres sociaux associatifs.

Cela représente **105 réunions**.
C'est dans **les commissions** que l'intensité
de la participation est la plus forte.

Le temps des bénévoles



1224 heures
de bénévolat
d'activité

par centre social et par an, soit
23 heures par semaine en moyenne.



427 heures
de bénévolat
administrateur

par centre et par an, soit
8 heures par semaine en moyenne.

LES SALARIÉS

Sur les 16 centres sociaux :

464 salariés

soit **181 786 heures payées**

soit **130 ETP**.

29 salariés par centre en moyenne.

- **12** pour le minimum et

- **64** pour le maximum

(contre **12 salariés** par centre

en moyenne au niveau national)

Des équipes professionnelles multiformes

44 ETP

PILOTAGE du projet

- **20 ETP** direction

- **16 ETP** accueil, secrétariat,

- **8 ETP** comptabilité

71 ETP

ANIMATION

- **15 ETP** petite enfance

- **56 ETP** animation

15 ETP

LOGISTIQUE

48% des salariés sont sur des contrats à + de 50 % d'un temps complet.

52% des salariés sont sur des contrats à - de 50% d'un temps complet.

Emplois aidés et CEE

10 centres sociaux sur **16** ont recours à **28 emplois aidés** (CAE, CUI, emploi d'avenir, emploi tremplin...).

121 personnes ont été salariées en **Contrat d'Engagement Éducatif** dans 10 centres sociaux,
- soit **7,5 personne** en moyenne par centre,
- soit **32 ETP**.

Le CEE est un dispositif occasionnel limité à 80 jours d'animation par personne et par an.

LA FORMATION

Les formations

52 formations
ont été suivies en 2012
par les salariés des centres sociaux.

Elles sont principalement orientées sur
la professionnalisation des animateurs :
BAFD, BPJEPS, DEJEPS.

Les postes de direction

3,45 ETP
de direction sont qualifiés de niveau I,

10,3 ETP
de direction sont qualifiés de niveau II,

6 ETP
ont un autre niveau de qualification.

Les référents famille

3 référents familles
sont qualifiés de niveau III

2 référents famille
sont qualifiés de niveau IV

Les salariés mis à disposition

Le personnel mis à disposition par les collectivités locales représente **4,85 ETP**.

Bénévoles : un savoir être et un savoir faire

Conscients de devoir accompagner
les bénévoles associés au pilotage,
les centres perçoivent la nécessité
de renforcer leur connaissance :

- du monde associatif
- de la méthodologie d'actions
et de projets
- de la participation citoyenne
et solidaire des habitants
- de la communication.

À ce titre, 2012 est l'année
de départ en formation pour :

1 habitant
a suivi une formation sur le thème
« responsabilité des dirigeants ».

3 bénévoles
ont suivi une formation sur le thème
« animateur bénévole d'activité ».

LE BUDGET DES CENTRES SOCIAUX

**BUDGET MOYEN
DES CENTRES SOCIAUX
DE L'ALLIER : 413 179 €
NATIONAL : 614 000€**

**BUDGET CUMULÉ :
6 610 855 €
RESSOURCES CUMULÉES :
6 198 674 €**

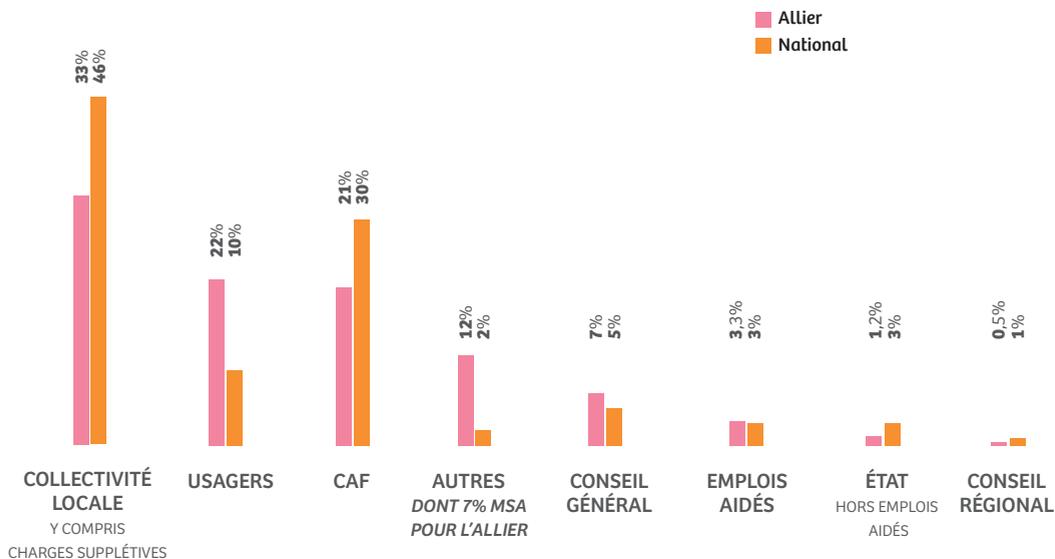
**RÉPARTITION DES CHARGES
DANS UN BUDGET DE CENTRE SOCIAL :**



14% LOGISTIQUE
26% PILOTAGE
60% ACTIVITÉS

18% des charges
représentent des achats
locaux, soit 1 190 324 €. **58%**
des charges sont
consacrées à la masse
salariale

Part des différents financeurs



Les centres sociaux, quelle solidité financière ?

En moyenne, les centres associatifs ont un **fonds associatif de 310 130 €**, avec un résultat moyen de 57 887 €, soit **14 % du budget moyen**.

- **8 centres sur 13** ont un fonds de roulement de plus de 3 mois *(ce qui leur assure une sécurité financière)*
- **2 centres sur 13** ont un fonds de roulement inférieur ou égal à 1 mois.

La durée du fonds de roulement se maintient depuis 3 ans pour 5 centres, elle se réduit pour 6 centres et s'allonge pour 2 centres.

ALLIER

16 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

12 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

16 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

468 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 29 PAR CENTRE

464 SALARIÉS > 130 ETP

- SOIT 29 SALARIÉS ET 8 ETP PAR CENTRE

75 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 5 PAR CENTRE

364 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE

- SOIT 28 PAR CENTRE

6,6 M€ DE BUDGET CUMULÉ

413 179 € EN MOYENNE PAR CENTRE

27 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

- 13 ASSOCIATIVE
- 3 MUNICIPALE

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- TERRITOIRE
- FONCTIONNEMENT /
ORGANISATION DU CENTRE SOCIAL
- LIEN SOCIAL

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes¹.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima la Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

COORDONNÉES

Caf de l'Allier

9 et 11, Rue Achille Roche

03000 Moulins

Contact : Ingrid Convers

Conseillère technique Animation de la Vie Sociale, Référente Auvergne

Fédération des Centres sociaux de l'Allier

20, Avenue Meunier

03000 Moulins

Contact : Aurélie Mandaron

Chargée de mission

¹ Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Retrouvez également les plaquettes locales des 13 sites pilotes sur : www.senacs.fr



Création et mise en page : Urbanitude

Photos : FCSF

Achevé d'imprimer en Septembre 2014

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



www.senacs.fr

